

# Marteau de survie dans l'auto ?

Couverture thermique et marteau de survie. Chaque conducteur devra-t-il bientôt disposer de ces instruments? François Bellot (MR) le souhaite.

● Magalie BEGON

Les Belges devront-ils bientôt disposer dans leur véhicule d'une couverture thermique et d'un marteau de survie? Le sénateur et bourgmestre de Rochefort, François Bellot (MR), le souhaite en tout cas et a récemment déposé une proposition en ce sens.

Une couverture thermique de survie « permet de porter secours auprès d'une victime, souligne la proposition, car la déperdition de chaleur représente un facteur aggravant pour le blessé. En outre, elle permet de limiter les risques pour un blessé de subir un état de choc. » Légère et peu encombrante aux dires du sénateur, elle n'est pas seulement utile en cas d'accident. Mais aussi en cas de panne. Rien de tel qu'une couverture thermique pour réchauffer en hiver conducteur et passagers fri-



En hiver, rien de tel qu'une couverture thermique pour réchauffer conducteur et passagers en cas de panne.

gorifiés. « J'ai ainsi des connaissances qui, lorsqu'elles partent en randonnée dans les Ardennes afin de profiter de la neige, en emmènent toujours une avec elles, indique François Bellot. Car vous ne savez jamais ce qui peut vous arriver... »

Pratique en hiver, cette couverture l'est assurément. D'ailleurs, Touring conseille aux automobilistes de s'en procurer une durant les périodes de gel et de neige. De même, « il est vrai qu'un marteau de survie peut s'avérer bien pratique dans certaines situations, constate Danny Smaghe, porte-parole chez Touring. Nous n'avons toutefois jamais communiqué sur ce point. Aux conduc-

teurs de se forger leur propre opinion. »

De son côté, François Bellot est formel: « Les urgentistes recommandent la présence à bord du véhicule de cet instrument qui peut sauver des vies en cas d'accident de voiture, là où le conducteur et ses passagers ne pourraient sortir seuls du véhicule, que ce soit sous l'eau ou pour s'extraire d'un véhicule en feu. » Imaginez en effet que des parents gisent inconscients à l'avant d'une voiture et qu'à cause du verrouillage central, les enfants ne peuvent s'extraire du véhicule. « Avec un marteau, ils auraient la possibilité de sortir de l'auto. » Exemple frappant. ■

## VITE DIT

**Gilet** Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, une veste rétro réfléchissante doit se trouver à bord de chaque véhicule automobile. Un élément qui semble avoir échappé à François Bellot qui signale dans sa proposition que « la détention du gilet de sécurité n'est pas obligatoire ». Touring regrette toutefois qu'un règlement uniforme ne soit pas introduit dans toute l'Europe en la matière.

**Technologies** « Avec les véhicules hybrides et plus globalement les nouveaux dispositifs dont sont pourvues toutes les voitures récentes apparaissent de nouveaux risques, remarque François Bellot. Et en cas d'accident, je ne suis pas sûr que tous les pompiers ont reçu une formation qui les prépare à intervenir sur de tels véhicules. La situation est toutefois en train de bouger. » Chez Touring, le porte-parole signale que leurs patrouilleurs bénéficient depuis plusieurs années d'une formation spécialisée. Afin de leur donner toutes les clés pour dépanner au mieux n'importe quel engin. Même bourré d'électronique.